

Coulonges : avancée pour la maison de santé

C'est dans la salle du Smi-téd à Montplaisir de Champdeniers, que s'est réunie l'assemblée communautaire de Val de Gâtine, le 28 juin.

Passage d'un convoi éolien.

La société Énergie Deux-Sèvres, filiale de WPD France, construit un parc éolien sur le territoire des communes de Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil. Dans le cadre de la livraison des éléments (tours, pales, nacelles), la société souhaite créer temporairement une piste d'accès sur les parcelles appartenant à la communauté de communes, à proximité de l'ancienne discothèque La Tanière express, à Coulonges-sur-l'Autize et Ardin. Une convention d'autorisation de passage d'un convoi éolien dans la zone artisanale Avenir 2, sur la commune de Coulonges, a été présentée par

la société WPD. La durée totale de la convention porte sur deux ans. Une indemnité est versée à Val de Gâtine à hauteur de 200 € à la prise d'effet de la convention et de 1.000 € à chaque création d'aménagement. Sur avis favorable du bureau communautaire, les élus valident le passage et les travaux pour l'installation et le fonctionnement d'un parc éolien en vue de la mise en œuvre des travaux de voirie nécessaires à la construction du parc éolien.

Maison de santé à Coulonges-sur-l'Autize. Il s'agit d'un projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle, sur la commune de Coulonges-sur-l'Autize, intégrant le cabinet médical existant. Une délibération a déjà été adoptée (en date du 14 septembre 2021), approuvant l'achat d'un terrain de

2.000 m² pour permettre l'extension de l'existant. Une autre délibération fait état du pré-programme détaillé (en date du 22 mars 2022), pour un montant d'enveloppe de travaux de 1.100.000 € HT. Le marché de maîtrise d'œuvre est accordé au cabinet d'architecture Luc Cogny, de Parthenay.

Piscine Aquaval. Elle est située à Coulonges-sur-l'Autize et est de compétence communautaire. Suite à plusieurs cas de brûlures notoires lors des fortes chaleurs, provoquées par les dalles de sol de la piscine communautaire Aquaval, le bureau communautaire souhaite proposer des tongs aux utilisateurs de la piscine. 915 paires de trois catégories différentes ont été commandées pour un coût global de 684 €. Prix de vente au public proposé : 1 € la paire.